Ref. formation 201901059346

SSIAP 2 - Diplôme de chef d'équipe

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

SECURITE ACTIV
Patrick FLAN
07.68.27.57.07
contact@securiteactiv.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

- Titulaire du SSIAP 1, du recyclage ou de la remise à niveau de moins de 3 ans - Avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie pendant au moins 1607 heures dans un ERP, un IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du Code du Travail. - Etre titulaire d'une attestation de secourisme (AFPS, PSC1, SST en cours de validité). Sécurité Activ peut dispenser une formation de mise à jour des compétences. - Posséder un certificat médical d'aptitude physique de moins de trois mois

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

- Encadrer l'équipe de sécurité chargée d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et des IGH. - Encadrer et former l'équipe de sécurité incendie. - Diriger le poste de sécurité lors des sinistres. - Gérer les opérations d'entretien des moyens de secours.

Contenu et modalités d'organisation

1 ÈRE PARTIE : RÔLES ET MISSIONS DU CHEF D'ÉQUIPE - Gestion de l'équipe de sécurité 04 heures - Management de l'équipe de sécurité 02 heures - Organisation d'une séance de formation 12 heures - Gestion des conflits 04 heures - Évaluation de l'équipe 02 heures - Information de la hiérarchie 04 heures - Application des consignes de sécurité 04 heures - Gestion des incidents techniques 04 heures - Délivrance du permis feu 02 heures 2 ÈME PARTIE : MANIPULATION DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE - Système de détection incendie 04 heures - Système de mise en sécurité 04 heures - Installations fixes d'extinction automatique 02 heures 3 ÈME PARTIE : HYGIÈNE ET SÉCURITÉ - Réglementation du Code du travail 04 heures - Commissions de sécurité et commission d'accessibilité 02 heures 4 ÈME PARTIE : CHEF DU PCS EN SITUATION DE CRISE - Gestion du poste central de sécurité 10 heures - Conseil technique aux services de secours 06 heures

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Modularisé**

Validation(s) Visée(s)

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes de niveau 2 (SSIAP 2) - diplôme de chef d'équipe - *Sans niveau spécifique*

Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00219496	du 01/01/2021 au 31/12/2023	Limoges (87)	SECURITE ACTIV		MON COMPTE FORMATION	FPC
00205289	du 01/01/2021 au 31/12/2023	Boulazac (24)	SECURITE ACTIV		MON COMPTE FORMATION	FPC
00250502	du 01/01/2022 au 31/12/2023	Limoges (87)	SECURITE ACTIV		MON COMPTE FORMATION	FPC
00250171	du 01/01/2022 au 31/12/2023	Boulazac (24)	SECURITE ACTIV		MON COMPTE FORMATION	FPC

00427826	du 01/01/2024 au 31/12/2026	Boulazac Isle Manoire (24)	SECURITE ACTIV	MON COMPTE FORMATION	FPC
00489160	du 25/06/2024 au 30/06/2026	Limoges (87)	SECURITE ACTIV	MON COMPTE FORMATION	FPC
00489159	du 25/06/2024 au 30/06/2026	Brive-la-Gaillarde (19)	SECURITE ACTIV	MON COMPTE FORMATION	FPC